

Compte – rendu
Conseil d'Administration
jeudi 27 novembre 2008

Lieu : Salle du Conseil Communautaire
Communauté de Communes Tulle, Cœur de Corrèze
Heure : 9h30 - 11h30

Etaient Présents

Gilbert BEAUBATIE, administrateur – *la Société des Lettres, Sciences et Arts de la Corrèze*,
Simone BRUEL, retraitée cadre supérieur de la fonction publique (invitée),
Jean-Luc CAPELLI, responsable du Pôle Service à la Population – Ville de Tulle (invité),
Roger COLIN, membre associé – La Cité de l'Accordéon
Colette COMBES, administrateur suppléant – *la Société des Lettres, Sciences et Arts de la Corrèze*
Pierre DIEDERICHS, retraité de l'Education Nationale (invité),
Aurélié FERNANDES, chargée de missions – La Cité de l'Accordéon
Jacques GORY, Président – La Cité de l'Accordéon
Elisa JEANTET-MAIRE, conseillère municipale, déléguée à la Culture – Ville de Tulle
Pierre JOFFRE, Trésorier – La Cité de l'Accordéon
Laurence LAMY, Directrice – La Cité de l'Accordéon
Marie-Françoise SALIES-KRAUS, Vice-présidente – La Cité de l'Accordéon.

Etaient représentés

Bernard COMBES et/ou Alain LAGARDE, Maire & Maire adjoint chargé des Affaires Culturelles –
Ville de Tulle, représenté par Elisa JEANTET-MAIRE,
Georges DELORD, Président de l'Office de Tourisme de Tulle représenté par Pierre JOFFRE.

Etaient excusés

Christelle COURSAT, administrateur – agent de développement à la Chambre des Métiers et de
l'Artisanat - Corrèze
Monique LAURENT, Secrétaire – La Cité de l'Accordéon
Jean-Pierre DUFAYRE, Secrétaire adjoint – La Cité de l'Accordéon
Vincent NIQUEUX, membre associé – La Cité de l'Accordéon
Jean-Claude THEVENOT, Vice-président – La Cité de l'Accordéon
Gérard LAGARDE, administrateur – Proviseur du Lycée Edmond Perrier
André CHANONAT, administrateur – association *Tulle, Commerce et Artisanat*
Brigitte SOLEILHAVOUP, administrateur suppléant – association *Tulle, Commerce et Artisanat*
François GAUTIER, administrateur – Professeur associé d'Université Paris V.

Jacques GORY introduit le conseil d'administration, remercie tous les participants et annonce l'ordre du jour :

- **Bilan du festival des Nuits de Nacre 2008**
- **Point sur les comptes 2008**
- **Projets et perspectives 2009**
- **Budget prévisionnel 2009**
- **Renouvellement du Conseil d'Administration et du Bureau**
- **Renouvellement du commissaire aux comptes**
- **Point sur les adhésions**
- **Questions diverses**

1. Bilan du festival des Nuits de Nacre 2008

Il était Tulle fois...20 ans

Aurélié FERNANDES, présente aux administrateurs, par un diaporama, le bilan succinct de la 21^{ème} édition du festival des Nuits de Nacre, ponctué par quelques commentaires de Laurence LAMY.

Le 20^{ème} anniversaire du festival des Nuits de Nacre s'est tenu du mercredi 17 au dimanche 21 septembre 2008.

Le festival est organisé par **la Cité de l'Accordéon (Association de Gestion et d'Animation du Pôle de l'Accordéon de Tulle, de la Corrèze et du Limousin).**

En collaboration avec

Les services de la Ville de Tulle (les services Communication, Pôle Accordéons / Armes, Espaces Verts, Animation, G.O.D.P., Environnement, Reprographie – Courrier, Patrimoine – Gestion des salles, le Centre Technique Municipal, le Conservatoire à Rayonnement Départemental de Tulle), le cinéma le Palace, les associations *Des Lendemain Qui Chantent*, *Les Amis de Jean Ségurel*, *La galerie trechoise de la Commune Libre du Trech*, *Mille et une sources*, *l'Office de Tourisme de Tulle*, *l'A.P.A.T. (les Amis du Patrimoine de l'Armement de Tulle)*, *la FAL 19*, *le Lions Club Tulle Tutella*,.

Financé par

Le Ministère de la Culture, Direction Régionale des Affaires Culturelles du Limousin, la Ville de Tulle, le Conseil Général de la Corrèze, le Conseil Régional du Limousin, la Caisse des Dépôts et Consignations, la S.A.C.E.M., la Communauté de Communes Tulle et Cœur de Corrèze.

Et le concours de

La Caisse d'Epargne d'Auvergne et du Limousin, la S.A.R.L. « Accordéons de France MAUGEIN », la Distillerie LA SALERS, l'Hôtel MERCURE, le Groupe LECLERC – TULLE, le Garage PERICAUD, Groupama d'Oc, Veolia Eau, la FNAC, le groupe CHEQUE LIRE.

Avec le relais médiatique officiel de

France 3 Limousin – Poitou – Charentes, la Montagne, l'Echo, France Bleu Limousin, R.C.F. Corrèze, Radio P.A.C.

L'édition 2008 a inscrit une continuité dans l'évolution conséquente du festival par le nombre de concerts, spectacles, animations scolaires proposés aux publics aussi variés que l'instrument accordéon puisse le permettre.

La programmation du festival a été réalisée de décembre 2007 à juin voire juillet 2008 suite à une problématique de calendrier et d'engagement de l'une des sociétés de production pour le groupe *Origines Contrôlées*.

La Cité de l'Accordéon a reçu par courrier, par fax ou par mail plus de 1 700 candidatures artistiques avec accordéon.

Chaque candidature a reçu un accusé de réception et a engendré la constitution d'un dossier.

Chaque dossier se devait d'être constitué d'une présentation de la formule artistique, d'une fiche technique, d'une revue de presse, d'un CD ou DVD, des conditions tarifaires, des coordonnées et d'une adresse Internet.

Une présélection a été réalisée en lien avec la thématique de l'anniversaire des 20 ans.

Chaque groupe sélectionné a été vu et entendu en concert par Laurence LAMY à l'exception de la chorale Yanda Yanda, Mlle GermN, le Bandonéon Décacorde duo, La Maison Qui Tient Chaud, la 4L à Bob, le duo André Minvielle & Lionel Suarez, l'Orchestre National de Salilhes.

La programmation artistique était riche, éclectique et surprenante.

Des têtes d'affiche telles que Sanseverino, Pierre PERRET, Georges MOUSTAKI, Origines Contrôlées, René Sopa en duo avec Marcel Loeffler, Olivier Manoury Quartet, le spectacle *Piaf : une vie en rose et noir*, avec des rencontres créations telles que Françoise Kucheida et Sonia Rékis, le spectacle concert *Hommage à Jean Ségurel* via les découvertes artistiques de Mériadec Gouriou, Aldo Granato, Gallina la Lupa, Dimitri Saussard, Bandonéon Décacorde Duo..., la thématique des 20 ans a su répondre à toutes les envies et à tous les goûts de tous les publics.

Animations

* Maison d'arrêt : le concert du jeudi 18, à 14h, a été annulé pour cause d'intempéries.

* Résidence de Nacre : concert du duo Rémi Sallard / Annette Poulard, le vendredi 19 à 15h. Concert réservé initialement aux résidents du foyer logement qui a accueilli également des personnes de foyers extérieurs.

* Présentation d'un nouvel instrument de musique par Thierry Bénétoux à la salle Latreille le vendredi 19 à 15h. Un public essentiellement de spécialistes de la facture instrumentale était présent.

* Les rendez-vous LECLERC, à l'espace Culturel, situé avenue Victor Hugo. Deux temps programmés pour permettre au public de rencontrer et découvrir les artistes du festival, les vendredi 19 et samedi 20. Un aménagement et un accueil des groupes et du public dans le lieu sont à travailler en direct avec la Direction.

* 600 visiteurs se sont rendus à la manufacture d'accordéons Maugein, les vendredi 19 et samedi 20.

* Mise en place, avec Dominique PLAS, d'un spectacle de danse, présenté cette année à l'église St Pierre et initié dans le cadre d'un travail d'exposition sur le thème de la trace et de l'empreinte.

* Le festival 2008 s'est, à nouveau, rapproché de l'Office de Tourisme pour le renouvellement du marché des producteurs de Pays, le dimanche 21 septembre.

* Dans le cadre des journées du Patrimoine, le Pôle Accordéons / Armes a accueilli 147 personnes le samedi et 168 personnes le dimanche (de 14h à 18h).

Les nouveautés 2008

- Un jour supplémentaire dans la programmation, le mercredi 17 septembre pour l'accueil, à la Salle des Lendemains Qui Chantent, de l'artiste Sanseverino,
- Les principaux sites du festival portaient des noms (place Astor Piazzola, Place Jo Privat, Place des Frères Maugein, Chapiteau Albert Hamman, espace Richard Galliano) qui resteront gravés pour les prochaines éditions,
- L'aménagement de la place Monseigneur Berteaud : l'implantation d'une scène a permis l'extériorisation des concerts et, ainsi, a répondu aux problématiques de sécurité et de l'accès

aux concerts dans les bars. Des avis partagés quant à cette nouvelle infrastructure malgré une programmation plus dense et plus large,

- L’extension de la programmation vers l’avenue Victor Hugo avec l’intégration de lieux supplémentaires avec des missions spécifiques : L’Opus Café, la Calèche, le Cinéma et l’espace Culturel Leclerc,
- L’animation, le samedi, du quartier de la gare par des groupes folkloriques,
- La salle Latreille qui a retrouvé sa place de lieu de spectacles et d’animations (conférences / concerts),
- L’intégration de l’église Saint Pierre et du Quai Baluze pour l’accueil de spectacle de danses et de musiques,
- Le transfert de l’animation Jean Ségurel vers le chapiteau Albert HAMANN à l’occasion d’une soirée hommage à l’artiste,
- La place du handicap dans l’événement avec la présence de la chorale YANDA YANDA et le groupe YAKATAPÉ avec les résidents du foyer occupationnel de l’EPDA du Glandier de Pompadour,
- L’amélioration du dispositif de navettes de bus gratuites facilitant l’accès aux lieux de concerts et permettant de désenclaver les problématiques de stationnement de la ville,
- La présentation d’un nouvel instrument de musique par Thierry BENETOUX avec des essais réalisés en direct du festival par les artistes,
- Des sorties officielles d’ouvrages et de CD qui positionnent La Cité de l’Accordéon et le festival des Nuits de Nacre comme la structure et l’événement référent de soutien, de conseils et de lancement.

La Cité de l’Accordéon a organisé 88 animations et/ou concerts en 4 jours. 77 concerts ou animations étaient à entrée libre. Seules 13 prestations étaient payantes dont 3 gérées en direct par l’association Mille et une Sources. Artistiquement, la Cité de l’Accordéon a réalisé 11 contrats d’engagement et 34 contrats de cession. Cette année, nous avons comptabilisé 4 312 entrées contre 3 694 entrées en 2007 avec des jauges de salles restrictives, soit une hausse de 618 entrées. Des salles de concerts pouvant accueillir de 150 à 998 places.

Sur l’ensemble des prestations proposées, de nombreuses associations du département de la Corrèze ont apporté leur contribution à la réussite de l’événement.

Le concept du festival a extériorisé progressivement les prestations artistiques pour devenir de 1998 à 2008 un événement de rues.

L’accordéon est aux terrasses ou dans les cafés, dans les salles de spectacles, à la Résidence de Nacre, à la maison d’arrêt, dans les magasins, dans les restaurants, sous des chapiteaux montés pour l’occasion dans la ville de Tulle et plus spécifiquement dans le quartier historique même si le festival s’étend tous les ans un peu plus, suivant le cours de la rivière Corrèze.

Le renouvellement de la mise à disposition par la ville de Tulle, en collaboration avec la CFTA, de navettes de bus gratuites a permis de desservir un circuit (de la place M. Brigouleix à la gare de Tulle) ponctué de parkings. L’ensemble des équipes du festival souligne l’importance de cette prestation et encourage dans les années à venir à la développer et l’améliorer.

La formule de deux chapiteaux (Gambetta et Brigouleix) reste très positive et pertinente.

Le chapiteau Albert Hamann s'affiche clairement comme une scène pouvant accueillir des artistes de la chanson française populaire (Hugues Aufray, Michel Jonasz, Pierre Perret, Georges Moustaki...) répondant ainsi aux attentes de ce type de public et permettant une programmation plus orientée dans le répertoire musiques actuelles dans les bars, avec accès libre.

L'ensemble de la programmation a été respecté dans les différents lieux et presque dans les temps...à l'exception du jeudi 18 septembre où, l'arrivée de la pluie a obligé la direction à annuler le concert de la Maison d'Arrêt et à mettre en place la configuration appropriée, soit le repli des scènes à l'intérieur des bars.

Tous les artistes ont été très satisfaits de l'accueil général, de l'organisation et de l'accompagnement à l'exception d'un groupe folklorique tulliste, qui par courrier adressé à la direction du festival, a fait part de leur déception et de leur sentiment de dévalorisation quant au parcours qui leur a été accordé.

Nombre d'entre eux ont adressé des courriers de remerciement, de soutien, d'encouragement. Ils sont, pour la plupart, surpris que malgré l'importance et l'ampleur de l'organisation, l'équipe ait réussi à maintenir un événement à échelle humaine où les rencontres et la convivialité dominent.

Organisation des sites

Chapiteau Brigouleix nommé pour l'occasion chapiteau Albert HAMANN

Pour sa troisième année de présence sur le festival, ce chapiteau d'une capacité d'accueil de 998 places pour les concerts dits de tête d'affiche a su confirmer sa présence et sa nécessité d'exister.

La soirée consacrée à Jean Ségurel, nécessitant une configuration différente, a été réaménagée avec une jauge de 620 places.

Une scène remarquable, une salle bien pensée, un espace loges à retravailler, un espace détente agencé, un espace accueil du Public efficace, un espace restauration identifié, une équipe technique opérationnelle et spécifique avec un régisseur du site, le maintien d'un poste accueil.

Un lieu qui était pensé pour être autonome.

Une signalétique, un effort d'investissement des lieux en décorations, des toilettes sèches accessibles au public.

Le partenariat avec le restaurant Le Pressoir a permis une coordination des équipes technique et accueil efficace et opérationnelle. Un échange très important pour le festival et précieux. Le Pressoir sait accueillir et a fait preuve de grand professionnalisme.

Le renouvellement des toilettes sèches, par le biais de l'association *Battements d'Ailes*, sur ce site, a toute sa place. Néanmoins, il requiert une nécessité de présence humaine pour des missions d'informations relatives au fonctionnement et au développement durable. Des horaires de présence obligatoire seront à prévoir pour le renouvellement de cette action.

L'accueil du public / billetterie a été géré selon les dispositions prises par l'équipe de la sécurité (PROSEGA) en concertation avec le régisseur du lieu, le directeur technique et la responsable accueil des publics suite à une rencontre préalable. La mise en place de files d'attente et le renfort de personnel bénévole, a permis l'entrée au spectacle dans de bonnes conditions.

L'information quant aux concerts complets et/ou à l'acquisition de billetterie de dernière minute a bien été relayée sur l'ensemble des points d'information du festival.

Chaque artiste en loge ou à l'espace détente pouvait prendre connaissance de la presse du jour.

A améliorer

- Accès au Wifi
- L'agencement des loges : manque de confort, non adapté dans le fonctionnement et dans l'esthétique.
- Manque de moyen technique pour agencer la scène de manière plus opérationnelle, plus spectaculaire.
- Toilette sèche à revoir dans la conception, pas convivial.

Jacques GORY félicite l'ensemble des équipes du festival pour la réussite et le bon déroulement de chaque concert dans ce lieu.

Il fait part du fait que ce site ne pouvant accueillir que 998 places, les concerts ont tous été complets. Le festival ne peut, à ce jour, augmenter sa capacité d'accueil.

Laurence LAMY explique au conseil d'administration qu'un lieu pouvant accueillir 1000 places assises et au-delà, s'inscrit dans une autre législation.

Chapiteau Gambetta nommé chapiteau Jo Privat

L'ensemble de l'implantation du village festival a été revu et semble être plus opérationnel et plus ouvert vers l'extérieur. Il est un véritable lieu de passage et lieu de vie.

Il est constitué de quatre chapiteaux regroupant une scène de spectacles, un bar-restaurant, un accueil artistes/presse et un accueil public avec la boutique du festival.

Un lieu bien géré et bien pensé (scène, loges et conditionnement) qui a maintenant parfaitement trouvé sa place dans le cœur du festival.

La restauration : Cette année, la restauration du festival a été organisée et gérée par Bruno et Lydie ESTIVAL, gérant du restaurant LA TOQUE BLANCHE, à Tulle.

Sébastien LICCARDI et son équipe ont géré, quant à eux, la partie bar.

Pour une première expérience au sein du festival, Bruno et Lydie Estival ont proposé un ensemble de prestations très professionnelles.

Un personnel à la hauteur alliant un service de qualité.

Des menus spécifiques du terroir, un choix d'entrées, plats du jour et desserts tous les jours, des plages horaires de services larges facilitant l'organisation des équipes du festival.

Les équipes du festival, les artistes et les festivaliers ont, dans l'ensemble, rendu des retours positifs.

Nous avons trouvé fortement regrettable l'incident survenu à l'occasion du concert de Sanseverino où l'artiste a exposé publiquement, de manière instinctive, sans imaginer les conséquences, son insatisfaction alimentaire du soir ... la répercussion médiatique de cet incident a permis aux clames tullistes de s'exprimer largement sur un sujet sans avoir les tenants et les aboutissants d'un simple problème de coordination d'accueil. Cette situation désagréable et non fondée a perturbé le préambule du festival.

Elisa Jeantet-Maire sollicite Laurence LAMY pour obtenir des explications quant à cet incident dont elle ignorait les faits.

Chapiteau Accueil Artistes / Presse / chapiteau France Bleu

Contrairement à l'an passé, la présence de France Bleu s'est organisée sous un autre chapiteau, accolé au chapiteau accueil artistes / presse et incliné vers la place Emile Zola pouvant ainsi profiter au public présent sur la terrasse extérieure (à proximité de la fontaine).

Cette configuration a permis de canaliser l'accès du public dans l'espace accueil artistes / presse et ainsi éviter tout débordement de la foule.

L'accueil des artistes apparaît clairement fléché. A son arrivée, l'artiste vient à la rencontre de l'équipe accueil sur ce site et fait un point avec l'attachée de presse sur l'ensemble des prestations médiatiques.

La séparation entre les 2 espaces a été davantage identifiée ce qui a permis des conditions d'accueil et de travail plus favorables.

A améliorer

- Accès wifi obligatoire (malgré une tentative de l'équipe technique pour avoir une connexion Internet qui n'a jamais vu le jour).
- Problématique récurrente des toilettes publiques de la place Gambetta. Le festival envisage une réflexion quant à l'implantation de toilettes sèches sur ce site.

Chapiteau Accueil des publics / boutique du festival

Depuis 2 ans, l'accueil des publics sur le festival est un espace clairement identifié et largement sollicité.

Une équipe de bénévoles offrant l'ensemble des informations suivantes : programmation, billetterie, mise à disposition de documentations, informations sur les artistes, informations sur les animations et expositions, renseignements sur la Cité de l'Accordéon, affichage dans la ville tous les jours (...).

Un lieu décoré et agencé en accord avec les volontés respectives des équipes et des festivaliers. Un lieu opérationnel et bien investi.

Un plan d'informations à maintenir et à développer : informations en continu par le biais d'un diaporama diffusé en boucle et réactualisé tous les jours, des espaces d'affichages dans la ville permettant de mettre un coup de projecteur sur un ou des spectacle(s) et/ou sur de la vente de billets de dernière minute, le retour des gouailleurs de rues qui déambulent du matin au soir dans les rues tullistes, dans les terrasses et autres places publiques.

La boutique a trouvé sa place, l'aménagement a été complètement revu conformément aux attentes exprimées l'année dernière.

Une équipe de bénévoles encadrés prenant à cœur leurs missions de merchandising.

Des produits type cartes postales, ouvrages, tee-shirts, sacs, crayons à l'effigie des Nuits de Nacre, des CD d'artistes de l'édition, des affiches, des produits SALERS (...) étaient à la disposition des publics.

A améliorer

- Elargir les espaces de diffusion dans la ville de Tulle
- Solliciter les services de la ville pour tout ce qui concerne l'aménagement des salles relatif à l'accueil des publics.
- Revoir les besoins de la boutique (aménagement, mobilier) plus en amont dans l'organisation du festival

Place Jean Tavé nommée Place des Frères Maugein

La volonté du festival était de configurer cette place comme un lieu orienté et identifié vers le style guinguette et chanson populaire.

La programmation artistique et les équipes de décoration et d'accueil ont travaillé dans ce sens.

L'association du Lions Club Tulle Tutella a agit, pour la deuxième édition, à la mise en place et à la gestion d'une buvette, en parfaite collaboration avec Didier Bordas de la Taverne.

Cette synergie entre les deux interlocuteurs a permis de créer une animation et une scène commune avec des horaires aux ambitus plus larges soit de 20h00 à 00h00.

La buvette, gérée par des bénévoles investis et engagés, a bien fonctionné avec des bénéficiaires au profit d'actions sociales et caritatives.

L'incident climatique du jeudi soir a impliqué la fermeture de la buvette et le repli des groupes à l'intérieur des bars, néanmoins, les soirées du vendredi et samedi ont rattrapé le manque du jeudi soir.

Il faudrait travailler la décoration, les éclairages, la programmation pour typer ce lieu pour plus d'identité, ce qui apporterait une complémentarité sur le festival. Il y a un fossé entre la terrasse associative et les premières tables de la terrasse de la Taverne, dû, en partie, aux chapiteaux installés par Didier Bordas.

Idee : Simone BRUEL propose de solliciter des élèves ou étudiants d'écoles locales pour la réalisation d'un travail de décoration du lieu, en lien avec la thématique de la guinguette et de la chanson populaire. Ce travail permettrait d'harmoniser l'aménagement et la configuration du site entre les 2 terrasses (Lions et La Taverne). A voir.

Place Emile Zola

Le camion Art Nomad, présent en 2007, est venu s'installer sur la place Emile Zola, du jeudi au dimanche inclus, proposant des ateliers musique et arts plastiques, pour les petits et les grands, autour de l'instrument accordéon (*atelier retrO, artOptique, aux 20 mille reflets, l'alumineur, le petit cabinet de curiosité*) et aux couleurs du festival, sur le mode du ludique et de l'expérimentation. A cette occasion, l'Ecole Turgot a travaillé sur le thème national « Bougez autrement » de la Semaine de la mobilité durable en l'adaptant à divers ateliers pédagogiques tels que « *l'accordéon comme bio carburant* », « *dans 20 ans : réinventons les moyens de transports avec l'accordéon* » « *caracycle, carapatte ou caracordéon* », « *imaginons l'accordéon comme aspirateur de gaz à effet de serre* »

Le festival s'interroge quant au maintien ou transfert de l'implantation des ateliers pour les futures éditions.

Place Monseigneur Berteaud nommée Place Astor Piazzola

Nouveauté 2008

L'investissement de la place Berteaud comme scène de concert est apparu évident depuis la réalisation du réaménagement du site urbain.

La thématique des 20 ans devait voir s'inscrire ce projet comme réalité.

Le but de cette perspective était de rendre plus accessibles les concerts qui se tenaient dans les bars le Richelieu, l'Abbaye et les 6 Nations, ces dernières années.

L'accès dans ces bars était devenu impossible pour le public et inscrivait le festival en danger d'un point de vue de la sécurité.

Cette configuration a permis une programmation artistique plus dense offrant aux spectateurs 3 concerts tous les soirs, à l'exception du jeudi 18 où la pluie nous a conduit à une situation de repli dans les bars, dispositif des années précédentes.

L'installation des terrasses de cafés aux alentours du site pouvait profiter aussi bien aux cafetiers qu'aux festivaliers.

Les retours quant à cette installation sont mitigés.

Le public regrette l'ambiance confinée du bar, vécue sur les éditions précédentes, soient les *bœufs* entre artistes qui se produisaient dans le lieu, en *off*.

Les cafetiers sont pour la plupart, satisfaits de leurs soirées.

Néanmoins, un aménagement des terrasses extérieures aurait dû être mieux pensé entre eux, en amont. Peu d'effort d'aménagement de leur part et aucune initiative pour s'inscrire esthétiquement et humainement dans le festival.

Le bar Les 6 Nations a été repris par de nouveaux gérants et ré-ouvert quelques semaines avant le festival. L'ensemble des différents interlocuteurs du festival a rencontré les nouveaux gérants afin de leur présenter l'événement (historique, contexte, missions, objectifs, programmation 2008). Cette première expérience s'est bien déroulée à l'exception du vol de leur tirette à bières le jeudi 18 au soir.

Le festival s'interroge quant à l'utilisation de cette scène : revoir la programmation (?), revoir les horaires (?), mise en valeur de la scène et du site (...).

Pour le bon fonctionnement de cette scène, nous avons besoin de l'énergie de toutes les personnes environnantes (bar, commerçants, habitants ...). Les bars, les commerçants devraient favoriser les rencontres d'artistes en s'investissant (déco, musique d'ambiance dans les lieux, accueil des publics ...), faire des efforts sur l'agencement des terrasses et des pas de portes.

Jacques GORY et Pierre DIEDERICHS insistent sur le fait que cette nouvelle scène a trouvé sa place et doit être maintenue dans le dispositif du festival.

Jacques GORY rappelle les problématiques d'accès rencontrées dans les bars et surtout la sécurité dans l'avenue Charles de Gaulle.

Pierre JOFFRE souligne le travail remarquable qui a été réalisé par les équipes du festival pour la mise en valeur de la place Monseigneur Berteaud.

L'Opus Café

Nouveauté 2008

Cette édition a vu l'arrivée de l'Opus Café, situé avenue Victor Hugo, dans le dispositif du festival.

Ce lieu a été identifié comme un site destiné aux sorties d'albums des artistes présents sur le festival, avec une mission d'animation, de rencontres et de dédicaces.

Les gérants du bar ont fait remonter un bilan satisfaisant et ont déjà sollicité le festival pour un renouvellement sur l'édition 2009.

La Calèche

Nouveauté 2008

Le festival s'étend et s'étire chaque année un peu plus.

Le bar/restaurant La Calèche, situé avenue Victor Hugo, a intégré le festival.

L'arrivée de ce lieu dans le dispositif répond à une problématique qui devenait récurrente depuis plusieurs années, soit la mise en place des scènes découvertes.

Des musiciens accordéonistes, non programmés, viennent à Tulle et cherchent un lieu pour se produire et/ou se faire connaître. Ainsi, la mise en place d'un lieu spécifique à cet effet semble répondre aux besoins des artistes et permet, en même temps, de prolonger l'animation dans la ville.

Nous nous interrogeons sur la pertinence de cette mission au sein de l'avenue Victor Hugo (situation géographique) ?

La salle Latreille

Nouveauté 2008

Cette année, la salle Latreille a accueilli le spectacle chansonnier d'Yves Désautard et Christophe Dupuis ainsi que des conférences et/ou débats.

Le lieu est apparu évident et tout à fait conforme à ce type de spectacles.

Ce lieu nécessite plus de moyen technique pour plus d'identité.

Le Cinéma Le Palace

Contrairement aux éditions précédentes où nous réalisons une projection plein air (depuis 2004), le festival a souhaité réinvestir les murs du cinéma le Palace et accueillir la projection du documentaire d'Annie MILLER.

Documentaire tourné en partie dans l'entreprise MAUGEIN à l'occasion des Nuits de Nacre 2006. L'accordéon y est présenté comme le témoignage de l'identité de la Corrèze et du Pays de Tulle.

La diffusion a accueilli peu de personnes.

Un bilan est à dresser et nous devons, avec David Chadelaud, repenser l'intégration du cinéma dans notre festival.

Bars / restaurants

11 lieux participaient à l'événement : la Taverne, le Jardin, le Molière, l'Abbaye, le Richelieu, les 6 Nations, la Rotonde, le Globe et le Windsor, l'Opus Café et la Calèche.

Pour chaque soirée organisée, un bar tulliste participe à hauteur de 250 € HT, un restaurant à hauteur de 350 € HT.

Pour cette somme, la Cité de l'Accordéon met à disposition la programmation artistique et la technique (matériel et personnels).

Ces lieux restent trop souvent dans l'attente sans être, eux-mêmes, force de proposition. Peu d'entre eux ont fait des efforts quant à la décoration de leurs lieux, la diffusion de musique en lien avec le festival (3 compilations audio des artistes présents sur le festival leurs sont données en amont).

Toutefois, l'accueil des artistes dans ces lieux a été satisfaisant.

Deux incidents réels sont relevés : le groupe Le Band de Seilhac qui n'a pas joué le temps stipulé dans le contrat le vendredi 19, laissant Xavier Sourzat, du bar le Globe, en situation d'abandon face aux publics et Le Richelieu, où les prestations artistiques ne lui ont pas permis d'avoir d'apéritifs concerts.

A améliorer

- Ouverture des lieux partenaires le dimanche = le festival continue !
- Intégrer d'avantage le cocktail Nuits de Nacre / SALERS
- Des efforts de décorations, de diffusion de musiques liées au festival
- Des efforts d'aménagement des terrasses du site de la Cathédrale

Les équipes

Président : Jacques GORY

Direction, administration et programmation : Laurence LAMY

Attachée de presse : Soizick FONTENEAU

Direction technique : Pierre FLEYGNAC

Régisseur Général : Fabrice CHAUMEIL

Responsable accueil artistes : Séverine MAREL

Responsable accueil publics : Aurélie FERNANDES

Responsables des sites : Julien DOUAT & Vincent ACAMPO

Responsable billetterie et boutique : Hélène CHEZE-PARBAUD

Responsable hôtels / diffusion : Jean-Philippe SOUFFRON

Affichage: Jean-Philippe SOUFFRON & Louise TEXEIRA

Avec sa volonté de croissance, le festival a créé de nouveaux postes et renforcer ceux existants.

En technique, 17 personnes ont été embauchées, en direct par le festival, disposées sur les différents sites soit une personne supplémentaire.

Elles ont été aidées efficacement par les équipes techniques de la ville de Tulle, l'équipe Accueil publics et les bénévoles.

En accueil Artistes, 2 personnes ont été embauchées dont l'une pour la coordination générale de l'accueil du festival et des équipes, l'autre pour le lieu spécifique du chapiteau Brigouleix.

L'accueil a été organisé en lien avec 17 bénévoles dont deux agents du Pôle Accordéons, l'équipe Patrimoine de la ville de Tulle (8), et l'association APAT pour les navettes de véhicules (4).

En accueil Publics, en roulement et dispersées sur plusieurs sites : 13 personnes dont 11 bénévoles avec la mise en place de services (accueil du public chapiteau Brigouleix (5), accueil du public sur l'ensemble des sites, vestiaires pour la soirée Ségurel, animations musicales dans les navettes de bus, organisation de la billetterie, aide logistique...)

A la boutique du festival : 7 personnes ont accueilli et vendu des articles.

En décoration : la Cité de l'Accordéon a sollicité, pour la deuxième année, l'association No Comment pour investir les différents lieux de spectacle et d'animations de la ville. Une décoration sur l'ensemble des lieux très réussie. Un travail de qualité et très apprécié.

L'attachée de presse a fonctionné avec le soutien de 2 bénévoles. Le festival a accueilli 8 journalistes nationaux (Accordéon & Accordéonistes, La Croix, Le Monde, l'Est Républicain, Autocars Info). L'accueil de journaliste d'Autocars Info a été pris en charge par le Comité Départemental du Tourisme.

Beaucoup de médias locaux étaient présents (Corrèze TV, Bram FM, Tulle TV.com, TV 19...). Un problème se dessine depuis deux années : France Bleu Limoges demande l'exclusivité de la manifestation. Considérant que France Bleu et les médias de proximité n'ont pas la même approche en se renforçant dans leur diversité et leur concurrence, considérant que la dictature radiophonique n'est pas d'actualité ... la direction s'est opposée fermement à de telle procédure d'exclusivité qui de plus, place les équipes locales de France Bleu dans une situation délicate.

France Bleu insiste sur sa volonté d'être partenaire du festival et menace de se retirer si un autre logo se présente à ses côtés sur le visuel de nos prochaines éditions. Ce point sera exposé lors de notre prochaine assemblée générale.

Les partenaires

L'ensemble des partenariats (10 partenaires) a pu être reconduit, à l'exception de celui réalisé avec la concession automobile Peugeot – NAVES.

Nous avons sollicité les autres groupes tullistes qui n'ont pas donné suite.

Nous avons pu établir un contact avec la société PERICAUD à Brive (SEAT/SUZUKI/LAND ROVER/SWIFT).

Ce partenariat s'est déroulé dans de bonnes conditions.

Le dispositif présent inscrit un bénévole de l'APAT responsable d'un véhicule de prêt, comme un taxi. Par conséquent, le véhicule ne reste pas sur le village festival après avoir été utilisé mais est transféré au domicile du bénévole. Ce dispositif s'affirme comme le meilleur système trouvé jusqu'alors.

La Caisse d'Epargne, partenaire exclusif bancaire, a diminué sa participation de 2 000 €.

Le Crédit Agricole Centre France se positionne depuis deux ans, pour devenir notre partenaire bancaire / proposition à étudier.

Laurence LAMY explique que la Caisse d'Epargne est partenaire du festival depuis 10 ans. Il représente un des rares à avoir cru au revival de l'événement en 1998. Elle souligne l'importance et le caractère exceptionnel de ce partenariat et regrette, aujourd'hui, cette situation.

Pierre DIEDERICHS propose au Président et à la Directrice de prolonger cette relation de partenariat et de solliciter la Caisse d'Epargne pour participer à une action ou une animation de la Ville de Tulle.

A envisager

- Malgré l'ère du Corrézium, la Cité de l'Accordéon considère dommageable de n'avoir pu réaliser cette expérience de partenariat automobile avec une entreprise tulliste.
- Idée : Solliciter l'équipe municipale ou communautaire (élus et/ou conseillers) pour assurer la première approche d'accueil soit la prise en charge des artistes et de leurs instruments à la gare ou aéroport.
- La recherche de nouveaux sponsors privés = la fin du partenariat avec la Caisse des Dépôts et Consignations est prévue sur l'exercice 2008.

Communication

La communication du festival a été particulièrement développée :

- o 22 Janvier : annonce de la thématique
- o Pré-conférence de presse le 27 mars (sortie officielle du visuel et de quelques noms de la programmation artistique)
- o 6 mai : conférence de presse à la Maison du Limousin à Paris dans le cadre de la présentation des festivals en Limousin
- o du 2 au 6 juin : résidence du groupe BELTUNER à Tulle pour l'enregistrement de leur second album dont la sortie officielle s'est déroulée pendant le festival
- o Conférence de presse le 6 juin, à la salle Marie Laurent à Tulle
- o 5 septembre : vernissage de l'exposition Décors Tango de Liliana RAGO à la Galerie du Trech
- o 12 septembre : vernissage de l'exposition photos de Christian STAVEL au Conseil Général et sortie officielle du magazine la Montagne dédié aux 20 ans du festival
- o 16 000 cartons pré – festival pour préambule d'annonces de quelques noms d'artistes, diffusés à partir du 27 mars
- o 43 000 programmes
- o 4 000 affiches (40 x 60 cm)
- o 600 affiches (120 x 176 cm)
- o 25 affiches (4 x 3 m)
- o 4 000 cartons d'invitation pour les vernissages et l'inauguration
- o 2 000 dossiers de presse diffusés à partir du 6 juin
- o site Internet de l'association : actualisé très régulièrement, propose un blog, des photos, vidéos, un espace partenaires...
- o revue de presse du festival diffusée à 300 exemplaires.

Diffusées sur l'ensemble du territoire de la Corrèze, du Limousin, et des régions limitrophes

Par ailleurs la presse internationale, nationale et locale s'est largement fait l'écho du programme.

Le service Communication de la ville de Tulle, l'attachée de presse en lien avec l'équipe du Pôle Accordéons / Armes ont fait un travail remarquable quant à la réalisation des insertions et de la diffusion.

Un grand merci à l'ensemble de nos partenaires médiatiques officiels ou non qui nous ont accompagné tout au long de l'année pour la réussite de l'événement.

La communication sur le festival

Une nette amélioration a été constatée quant à la diffusion de l'information sur le festival.

La présence bien identifiée sur le festival de l'accueil des publics engendre une clarté des informations et une bonne gestion des données sur le festival.

A améliorer

Revoir les panneaux festival, l'information doit être plus festive.

Investissement des vitrines des commerçants de manière quotidienne ?

Le festival vu par les chiffres

Plus de 1 700 candidatures artistiques, 88 concerts et/ou animations, 3 expositions, 77 concerts et/ou animations à entrée libre, 34 contrats de cession, 11 contrats d'engagement, 4 312 entrées payantes, 41 bénévoles, 157 artistes (hors groupes folkloriques et élèves de Dominique Bonin), 223 personnes accueillies (artistes, technique, production...), 9 personnes de la Cité de l'Accordéon, 105 chambres d'hôtel, 553 repas fournis par le restaurant du festival à l'équipe et artistes sur 900 repas servis, 120 repas pour le montage et le démontage des infrastructures pris dans la ville, 151 repas au restaurant Le Pressoir pour les équipes techniques et artistiques du chapiteau Brigouleix, environ 40 agents municipaux, 8 associations locales, 32 partenaires ou assimilés dont 9 bars, 30 conventions de partenariats, 43 000 programmes, environ 50 000 personnes, 231 articles de presse écrite, 27 émissions de radios, des centaines de liens Internet, 12 930 visiteurs sur le site Internet du festival du 21 juin à fin octobre, 51 000 pages Web vues, 6 accordéons vendus chez René...

Reste à calculer le nombre de cocktails Nuits de Nacre servis, de cannettes consommées, de fûts de bière, de notes de musique essaimées en 4 jours 1/2 ...

Conclusions 2008

Points négatifs

- Météo du jeudi 18
- Problème d'accueil dans la ville (stationnement, parking, hôtel)
- Difficulté de coordination avec les équipes de la Salle des Lendemain Qui Chantent pour l'accueil de l'équipe de SANSEVERINO
- Non respect des engagements et des consignes validées en amont par les services de la ville. Des problèmes de coordination réels.
- Manque de budget pour accomplir un épanouissement du festival en toute sérénité

Points positifs

- Soleil au beau fixe du vendredi au dimanche avec des nuits plutôt fraîches
- Réussite de l'événement avec une évolution marquante qui a conforté l'organisation et les directives pour l'avenir
- Image du festival bien implantée dans les esprits
- Des artistes et des publics enthousiastes
- Respect des engagements et du budget
- Des créations de poste
- Une programmation qui attire des publics aussi variés que les systèmes de l'instrument
- Réorganisation des implantations (boutique, Place Jean Tavé...)
- Partenariats avec les services de la ville et les associations locales
- Continuité de l'animation jusqu'au dimanche inclus

Approuvé à l'unanimité

2. Point sur les comptes 2008

Chaque participant se voit remettre le compte d'exploitation analytique provisoire de l'année 2008. Laurence LAMY apporte une lecture et une explication du document en informant l'assemblée qu'il s'agit d'un état provisoire arrêté à la date du 27 novembre.

Le bilan financier définitif sera présenté lors de la prochaine assemblée générale ordinaire.

Voir le document annexé.

Approuvé à l'unanimité

3. Projets et perspectives 2009

Chaque participant se voit remettre un planning prévisionnel des activités de l'association au titre de l'exercice 2009.

Laurence LAMY présente aux administrateurs les projets et perspectives suivants :

- Janvier (semaine 3) : annonce de la thématique du festival des Nuits de Nacre 2009
- Janvier (semaine 4): assemblée générale ordinaire
- Février : sortie officielle des actes du colloque 2007
- Mars : première conférence de presse du festival
- Juin / Juillet : conférence de Presse du festival à la Maison du Limousin à Paris
- Juin / Juillet : présentation des festivals en Limousin à Fürth (Allemagne)
- Août : organisation d'un concert dans le cadre de la fin des animations estivales de la Ville de Tulle.
- Septembre : festival des Nuits de Nacre 2009

Approuvé à l'unanimité

Voir le document annexé.

4. Budget Prévisionnel 2009

Le budget prévisionnel HT est présenté aux administrateurs et commenté par Laurence LAMY. Il s'élève à un total de **388 540 € HT** incluant la location des chapiteaux pour l'organisation du prochain festival, soit un coût de **39 500 €**(selon devis fourni).

Le budget se décline comme suit :

- Festival des Nuits de Nacre 2009
.....**323 600 €**
- Opération relative à la création anniversaire 90 ans de l'entreprise MAUGEIN
.....**17 500 €**
- Participation du festival des Nuits de Nacre, à Fürth, dans le cadre de la présentation des festivals en Limousin.....**2 260 €**
- Action de communication et de diffusion à Paris, à la Maison du Limousin.....**1 700 €**
- Fonctionnement associatif**43 480 €**
(dont **26 040 €** pour le poste du salarié)

Le budget sera présenté et voté lors de la prochaine assemblée générale de l'association.

Une rencontre avec les services animation & technique et Jean-Luc CAPELLI se tiendra le 15 décembre afin d'exposer la problématique des chapiteaux et d'envisager une perspective pour le prochain festival.

5. Renouvellement du Conseil d'Administration et du Bureau

Jacques GORY rappelle aux administrateurs que les statuts de l'association régissent le renouvellement du Conseil d'Administration et du Bureau tous les deux ans.

Une liste présentant les membres constituant le Bureau et le Conseil d'Administration, depuis l'exercice 2006, est distribuée à chaque administrateur.

Le bureau est constitué comme suit :

Jacques GORY - Président - Chef d'entreprise,

Jean-Claude THEVENOT - Vice-Président – Retraité,

Marie-Françoise SALIES-KRAUS - Vice-Présidente - Professeur au Conservatoire à Rayonnement Départemental de Tulle,

Pierre JOFFRE - Trésorier - Retraité de la Fonction de Directeur Général de la Chambre de Commerce et d'Industrie,

Monique LAURENT - Secrétaire - Retraitee de la Fonction Publique Territoriale,

Jean-Pierre DUFAURE - Secrétaire adjoint - Retraité de l'Education Nationale.

Le conseil d'administration est constitué comme suit :

Bernard COMBES ou son représentant Alain LAGARDE

Maire de Tulle ou son représentant Maire adjoint chargé des Affaires Culturelles de la ville de Tulle,

Christelle COURSAT - Agent de développement de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Corrèze,

François GAUTIER - Professeur Associé d'Université – Paris V,

Jean-Yves SOULIER - Proviseur du Lycée d'Arsonval à Brive,

Georges DELORD - Président de l'Office de Tourisme de Tulle,

Gilbert BEAUBATIE - Président de la Société des Arts et des Lettres de Tulle,

André CHANONAT ou Brigitte SOLEILHAVOUP - Président de Association *Tulle : commerce & artisanat* et sa suppléante,

Roger COLIN (membre associé) - Retraité de la Fonction Publique Territoriale,

Vincent NIQUEUX (membre associé) - Directeur de l'ITEMM (Institut Technologique Européen des Métiers de la Musique), le Mans.

Jacques GORY fait part à l'assemblée des volontés de modification au sein du Conseil d'Administration suite à une logique de renouvellement des personnalités :

- Souhait exposé de Jean-Claude THEVENOT de se retirer de l'ensemble de ses activités associatives. Il démissionne de son poste de Vice-Président et du conseil d'administration,
- Souhait de Monique LAURENT de se retirer de son poste de secrétaire et du conseil d'administration, motivée par des raisons personnelles,
- Souhait de François GAUTIER de se retirer du Conseil d'Administration,
- Souhait de Christelle COURSAT de se retirer du Conseil d'Administration,

- Jean-Yves SOULIER, devenu proviseur du Lycée Arsonval, propose de se retirer du Conseil d'Administration et d'être remplacé par Gérard LAGARDE, proviseur du Lycée Edmond Perrier à Tulle,
- Georges DELORD se retire de la présidence de l'Office de Tourisme de Tulle et propose d'être remplacé au conseil d'administration par son successeur probable, Guy VALERIE.

Laurence LAMY informe les administrateurs qu'un courrier de remerciement sera adressé à Jean-Claude THEVENOT et Monique LAURENT en hommage à leur engagement et dévouement en faveur de l'association et du développement de l'instrument Accordéons.

Le Président sollicite le conseil d'administration afin de nommer François GAUTIER comme Président d'Honneur de l'association.

Le conseil d'administration émet un avis favorable.

La Cité de l'Accordéon fera parvenir un courrier inscrivant cette proposition de nomination à François GAUTIER dans les prochains jours.

Approuvé à l'unanimité

Le Président propose aux administrateurs les nominations par cooptation de Pierre DIEDERICHES, Simone BRUEL et Colette COMBES au sein du Conseil d'Administration.

Simone BRUEL se présente aux administrateurs.

Elle est retraitée de la Fonction Publique Hospitalière en tant que chef du service des Infirmières. Elle a été la Présidente de l'association de Tintignac à Naves. Elle est impliquée dans la vie associative. Simone fait partie de l'équipe des bénévoles du festival missionnée à la boutique et à l'accueil du public.

Approuvé à l'unanimité

Jacques GORY informe les administrateurs présents que cette proposition devra être validée par l'Assemblée Générale Ordinaire.

Laurence LAMY et Jacques GORY souhaitent voir le Conseil d'Administration s'ouvrir à d'autres personnes dans le but de dynamiser ce collectif. Pour faire suite à quelques échanges, le Président propose l'arrivée de personnes jeunes et représentantes d'autres secteurs d'activités.

Les administrateurs acquiescent ses propos et s'engagent à faire parvenir des propositions de candidats à Laurence LAMY.

6. Renouvellement du Commissaire aux Comptes

Laurence LAMY informe le Conseil d'Administration que Jean-Pierre ROSSIN, commissaire aux comptes de l'association, part en retraite.

Il sera présent à l'Assemblée Générale Ordinaire prévue en janvier 2009.

Son successeur est Marie-Pierre NAVES.

Laurence LAMY propose aux administrateurs de nommer Marie-Pierre NAVES comme commissaire aux comptes de l'association.

Approuvé à l'unanimité

7. Point sur les adhésions

Aurélie FERNANDES présente aux administrateurs un point succinct sur les adhésions de l'association.

- En 2006, année de mise en place du dispositif d'adhésion, nous avons inscrit 172 adhérents.

Public ciblé : artistes, écoles de musique, professionnels de la musique, personnalités du monde de l'accordéon, presse spécialisée, divers (...).

- En 2007, nous avons comptabilisé **234** adhérents, soit 62 cotisations supplémentaires.
- A ce jour, nous comptons **251** adhérents, dont **69** qui n'ont pas renouvelé leur cotisation en 2007 et/ou 2008.

Chaque adhérent reçoit une carte d'adhésion annuelle, identifiée par le logo de l'association et personnalisée par un numéro d'adhérent, les nom, prénom et adresse. Chaque carte est signée par le Président ou la Directrice.

L'ensemble des adhérents reçoit régulièrement les informations et actualités de la vie de l'association (rapport activités, festival, fonctionnement...).

Les personnes n'ayant pas renouvelé leurs cotisations depuis 2 ans seront supprimés du fichier début 2009.

L'ensemble des cotisations sur l'exercice 2008 a généré un produit de **3 775 €** contre 2 885 € en 2007.

Approuvé à l'unanimité

8. Questions diverses

- **Date de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire :** le lundi 19 janvier 2009 à 18h.

- **Partenariat Médiatique France Bleu Limousin**

Laurence LAMY expose à l'assemblée un problème avec le partenaire médiatique officiel, France Bleu Limousin (FBL).

Comme exposé dans le bilan du festival, depuis deux années consécutives, FBL sollicite le festival pour obtenir l'exclusivité de la couverture médiatique de la manifestation excluant, ainsi, toutes démarches d'autres radios locales et/ou de proximité.

Le 29 juillet dernier, Laurence LAMY s'est entretenue avec Christophe BESSON, responsable des programmes FBL à Limoges, suite à une contestation exprimée auprès de l'attachée de presse du festival quant à la présence des logos de Radio PAC et RCF à proximité de celui de FBL sur nos documents de communication.

Laurence LAMY rappelle aux membres du Conseil d'Administration que FBL est le seul partenaire (tous confondus) à avoir sa place au cœur du festival avec une mise à disposition d'un espace pour l'installation d'un studio. Ce partenariat s'est toujours déroulé en parfaite concertation et cohésion avec les équipes de France Bleu Creuse, Limoges et notre équipe locale tulliste.

Cet entretien a donné suite à un accord pour l'édition 2008, soit une amplitude d'antenne sur Tulle du jeudi 18 au samedi 20 inclus.

La Directrice rappelle aux administrateurs que FBL apporte une couverture médiatique du festival à l'échelle essentiellement locale étant donné que l'ensemble des contacts avec les radios nationales est mis en place et géré par l'attachée de presse du festival.

Le festival est de plus en plus sollicité. Beaucoup de médias de proximité souhaitent se rapprocher de la manifestation.

Laurence LAMY interroge le bureau et le conseil d'administration quant à la position de la Cité de l'Accordéon face à cette problématique. Elle soumet l'idée d'inviter Jean-Paul SOURRISSEAU, Directeur de FBL et Christophe BESSON, à la prochaine assemblée générale ordinaire afin qu'ils puissent exposer clairement les attentes et volontés de FBL dans le cadre d'une reconduction éventuelle de notre partenariat.

Approuvé à l'unanimité

○ **La Cité de l'Accordéon, au-delà du festival / Projet Urbain de la Ville de Tulle**

Laurence LAMY présente aux administrateurs la fiche du projet urbain de la ville de Tulle intitulée *La Cité de l'Accordéon, au-delà du festival*.

Cette fiche d'actions propose de positionner la Ville de Tulle comme Cité de l'accordéon. Des axes de travail autour de la décoration et de l'aménagement urbain aux couleurs du festival ont été proposés.

Laurence LAMY sollicite les administrateurs pour mettre en place un groupe de travail relatif à ce sujet.

Approuvé à l'unanimité

Fin de la réunion : 11h30

A l'issue du Conseil d'Administration s'est tenue une conférence de presse en présence des médias suivants : La Montagne, L'Echo, Corrèze TV et Tulletv.com .

Etaient présents : Jacques GORY, Laurence LAMY, Marie-Françoise SALIES-KRAUS, Pierre JOFFRE et Aurélie FERNANDES.

Fait à TULLE, le 18 décembre 2008